



République du Sénégal

MINISTRE DE L'ECONOMIE
DU PLAN DE LA COOPERATION

OBSERVATOIRE NATIONAL DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE



RAPPORT DE LA REGION DE DIOURBEL

Pour citer: CREG et DGPPE, 2020 " Rapport de la région de Diourbel"



Table des matières

INTRODUCTION	4
1. CONTEXTE REGIONAL	6
1.1 Démographie	6
1.2 Développement humain	7
1.2.1 Education	7
1.2.2 Santé	8
1.3 Emploi - Occupation	9
1.4 Potentialités économiques	9
1.5 Eau et assainissement	9
1.6 Environnement	10
2. METHODOLOGIE	12
3. ANALYSES DES RESULTATS	14
3.1 La couverture de la dépendance économique	14
3.2 Le développement humain étendu	17
3.3 Les réseaux et territoires	18
3.4 Synthèse et exploitation du DD dans la région	20
4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	27
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE	28

INTRODUCTION

La prise de conscience de l'importance des dynamiques démographiques sur la croissance économique et le développement de nos pays en particulier, a conduit les Chefs d'États africains à élaborer et adopter une feuille de route en réponse à la décision de la Conférence de l'Union africaine sur le dividende démographique. C'est à ce titre qu'un Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD) a été mis en place au Sénégal pour assurer la veille informationnelle et la prise en compte des orientations et recommandations normatives en matière de production et de diffusion des données socio-économiques et démographiques. Ces données devront faciliter la compréhension et permettre de suivre les questions relatives au dividende démographique et aider à orienter les politiques sectorielles destinées à sa capture.

Le présent rapport régional sur le Dividende Démographique (DD) permet d'informer et d'orienter le choix des décideurs et porteurs de projets de développement à l'échelle régionale (Gouverneur, Parlementaires, Partenaires de développement, Société civile, etc.)

Il permet de manière plus spécifique de dépeindre le contexte socio-économique de l'économie de la région à travers un diagnostic sectoriel axé sur les piliers du Dividende Démographique : Démographie, Capital humain, Eau et assainissement, Potentialités économiques et Environnement. Le cœur du document portera sur l'analyse détaillée des résultats par dimensions susmentionnées ainsi qu'une synthèse permettant de ressortir le niveau d'exploitation ou de capture du Dividende démographique.



1. CONTEXTE REGIONAL

1.1 Démographie

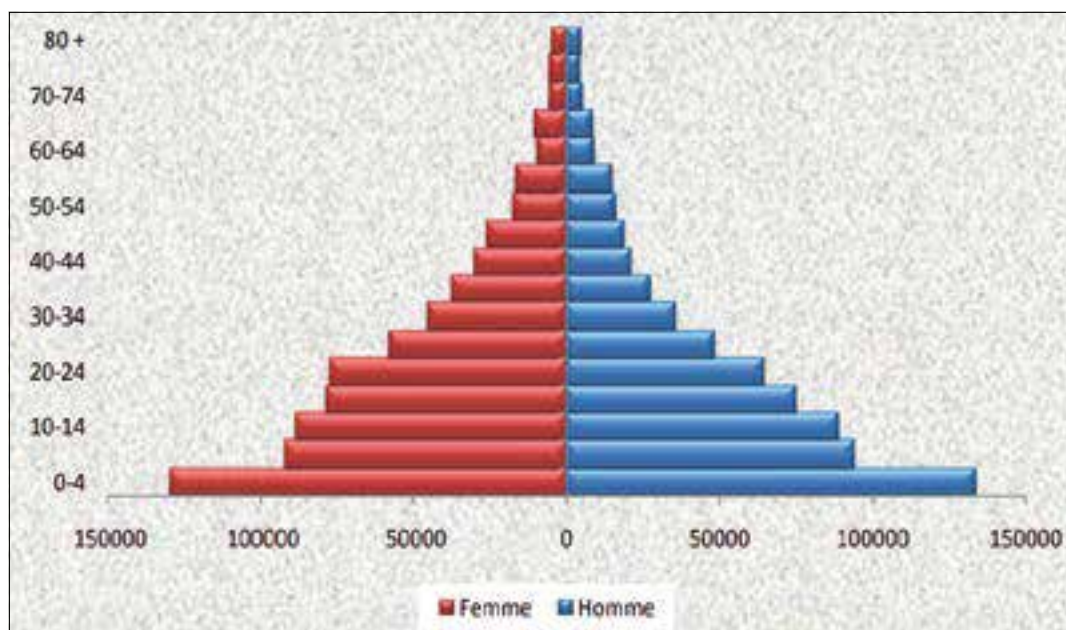
La population de la région de Diourbel a triplé entre 1976 et 2011. La population est passée de 425 113 habitants en 1976 à 1 399 220 habitants en 2011.

Le taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire est passé de 3,2 % entre 1976 et 1988 à 3,9% entre 1988 et 2002 avant de revenir à 3,2% entre 2002 et 2011 ce qui correspond à un doublement de la population tous les 22 ans. L'augmentation du taux d'accroissement annuel moyen observée à la deuxième période intercensitaire (1988-2002) s'explique par la forte croissance de la population du département de Mbacké, directement imputable à l'immigration vers Touba. Entre 1976 et 2011, l'augmentation nette de la population régionale est estimée à 974 106 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,5 % ce qui correspond à un doublement de la population tous les 20 ans. Le département de Mbacké du fait de l'effet d'attraction qu'exerce la ville sainte de Touba contribue à lui seul pour 671 493 habitants, soit une variation moyenne annuelle de 15,5 %.

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) se situe selon les dernières statistiques de 2010-2011 à 5,2 enfants soit un peu plus que la moyenne nationale (5 enfants). Le taux de dépendance démographique (rapport de la population de moins de 15 ans et des 65 ans et plus à la population de 15 à 64 ans) est de 93 %.

Les principales caractéristiques de la population de la région de Diourbel se résument à la forte proportion de sa jeunesse. En effet, 45% ont moins de 15 ans, 56 % ont moins de 20 ans et seulement 3,4 % ont 65 ans et plus. La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges traduisant une forte mortalité. Cette structure pyramidale est caractéristique des pays en voie de développement. Le taux de dépendance démographique (rapport de la population de moins de 15 ans et des 65 ans et plus à la population de 15 à 64 ans) est de 91,5 %. Par ailleurs, si à la naissance on observe en moyenne 103 garçons pour 100 filles, on constate que le rapport de masculinité bascule rapidement en faveur des filles à partir de 15 ans. Ce déséquilibre s'accroît entre 20 et 50 ans et pourrait s'expliquer par une surmortalité des hommes par rapport aux femmes mais également par les effets de l'émigration et de l'exode qui touchent plus les hommes adultes que les femmes.

Figure 1 : Pyramide des âges de la Population de la région de Diourbel en 2011



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'ANSD

La population est inégalement répartie entre les trois départements de la région. En effet, 57 % de la population résident dans le département de Mbacké, 23 % dans celui de Bambey et 20 % dans le département de Diourbel. Quel que soit le département, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Elles représentent environ 52 % de la population totale. Les communautés rurales les plus peuplées sont celles de Touba Mosquée (617803 hts) ; Ngoye (42511 hts) ; Lambaye (36362 hts) ; Dangalma (33853 hts) ; Réfane (32 121 hts). Les moins peuplées sont celles de Darou Nahim (2920 hts) ; Thieken (2 995 hts) et Darou Salam (5674 hts). On notera que la communauté rurale de Touba Mosquée concentre à elle seule plus de 44 % de la population totale.

Tableau 1 : Répartition de la population par sexe et par département en 2011

Départements	Hommes	Femmes	Total
Bambey	16 1145	163 772	324 917
Diourbel	13 6961	142 706	279 667
Mbacké	37 0067	424 569	794 636
Région	66 8173	731 047	66 8173

Source : SES de Diourbel de 2011.

1.2 Développement humain

1.2.1 Education

• Préscolaire :

En 2011, l'effectif du préscolaire s'élève à 8 704 élèves contre 8 027 élèves en 2010 soit un accroissement de 8,4 %. La répartition selon le milieu de résidence crédite la zone rurale de 63 % de l'effectif total. Par rapport à l'effectif global 45% est pris en charge par le privé, 32% par le public et 23 % par les structures communautaires. La prédominance du privé sur les autres secteurs pourrait s'expliquer par le boom des privés franco-arabe. Néanmoins, le public continue d'accueillir de plus en plus des élèves. Le taux brut de préscolarisation (TBPS) a progressé, passant de 4,5 % en 2010 à 4,9 % en 2011 pour un objectif planifié de 7% en 2011. Le TBPS a légèrement augmenté, mais ne traduit pas les efforts consentis chaque année par l'ouverture de nouvelles garderies (communautaires et privées) et de CTP sous abris provisoires.

• Elémentaire

Le taux brut de scolarisation (TBS) à l'élémentaire augmente d'année en année et quel que soit le sexe. Globalement, il est passé de 51,4% en 2007 à 53,1 % en 2008 puis de 56,2 % en 2009 à 58,4 % en 2010 et s'établit à 58,6 en 2011. Malgré sa tendance haussière, la cible n'est pas atteinte. L'accroissement du TBS est dû pour l'essentiel :

- à la création de nouvelles écoles (19 publiques et 5 privées) ;
- au recensement des EFA (écoles franco arabes) ;
- à l'extension du réseau ;
- à l'effort de recrutement au CI.

• Moyen

L'effectif des élèves de l'enseignement moyen augmente d'année en année, passant du simple à plus du double entre 2002/2003 et 2009/2011. Sur cette période, les garçons demeurent plus nombreux que les filles. Toutefois, la croissance des effectifs féminins est plus forte. Sur les 32 133 élèves que compte l'enseignement moyen en 2011, 19 669 résidents en milieu urbain (61 %) contre 12473 en milieu rural (39 %). Par rapport à l'année 2010, les milieux urbain et rural ont enregistré des hausses respectives de leurs effectifs d'élèves de 11 % et 30 %. Selon le secteur, environ 9 élèves sur 10 (91 %) fréquentent le public.

Le TBS dans l'enseignement moyen se situe à 26% en 2011 contre 21,7% en 2010, soit une augmentation de 4,3 points. Cette évolution est due à la création de CEM de proximité, à l'annexion de CEM franco arabe,

à l'augmentation des effectifs, aux efforts conjugués de l'Etat, des collectivités et des partenaires dans la construction et l'équipement de salles de classes.

- **Secondaire**

L'effectif des élèves de l'enseignement secondaire général suit une tendance haussière passant ainsi de 2 776 à 8 713. Cependant, entre 2009 et 2010, cet effectif s'est réduit de 0,9 %. Cette baisse ressort à 1% chez les garçons et -0,9% chez les filles. Toutefois, les garçons demeurent encore beaucoup plus nombreux que les filles.

Le taux brut de scolarisation (TBS) au niveau de l'enseignement secondaire s'est accru passant de 5,4 % à 7,8 %. Il a subi une légère chute de 0,3 point en 2010 pour s'établir à 10% en 2011 dépassant ainsi la cible de 9,8 %.

- **Supérieur**

L'Université de Bambey est l'héritière du Centre Universitaire Régional (CUR) de Bambey, dont la création remonte en 2004. Il s'agissait à l'époque de la première expérimentation au Sénégal du modèle du CUR. A ce jour, elle reste encore une expérience unique. Selon les termes mêmes retenus. Depuis 2009, le CUR de Bambey a été transformé en université de plein exercice.

Le nombre d'étudiants est passé de 1 090 en 2009 à 1 983 en 2011, soit un accroissement de 20,4% par rapport à l'année précédente. La répartition par sexe indique que près 7 étudiants sur 10 sont des hommes (66 %) et 3 étudiants sur 10 des femmes (34 %). Les étudiants sont répartis au niveau des 3 Unités de Formation et de Recherche (UFR) que sont : l'UFR santé et développement durable (SDD), l'UFR économie, management et ingénierie juridique (ECOMIJ), l'UFR science appliquée et technologie de l'information et de la communication (SATIC). En 2011, la répartition des étudiants par UFR indique que 41 % sont inscrits à l'UFR (SATIC), 22 % à l'UFR (ECOMIJ) et 37 % à l'UFR (SDD). Contrairement aux autres UFR on note une forte présence des femmes à l'UFR SDD où depuis deux ans leur effectif dépasse celui des hommes.

1.2.2 Santé

La couverture sanitaire de la région est encore loin des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut 1 hôpital pour 150 000 habitants, 1 centre de santé pour 50 000 habitants et 1 poste de santé pour 10 000 habitants. Ces mauvaises performances sont dues en grande partie à la forte migration vers Touba. D'ailleurs c'est Touba qui a enregistré le plus bas taux de couverture en termes de postes de santé avec 1 poste de santé pour 29 956 habitants, soit environ 3 fois moins que le taux préconisé par l'OMS.

En 2011, la région de Diourbel comptait deux hôpitaux (1 dans la commune de Diourbel et 1 à Touba mosquée), 5 centres des de Santé, 81 postes de santé 126 cases de santé dont 77 fonctionnelles.

- **Vaccination**

Globalement, le taux de couverture vaccinale en 2011 est assez satisfaisant dans l'ensemble. En effet, tous les taux sont au-dessus de 75 %, à l'exception du Polio (70 % à Diourbel, et 65 % à Mbacké). Selon le district, contrairement à l'année 2009, celui de Touba arrive en tête pour tous les antigènes. Il est suivi respectivement par les districts de Diourbel, Bambey, et Mbacké qui ferme la marche. Plus globalement, on observe que les mauvaises performances sont tributaires des résultats enregistrés dans le district de Mbacké.

- **Planification familiale**

Le taux de prévalence contraceptive est de 7,1 % en 2009 contre 3,8 % en 2008. Cette hausse ne peut pas cacher la faiblesse du taux dans la région de Diourbel à cause des pesanteurs socioculturelles qui empêche l'utilisation de la contraception. On observe des disparités importantes entre les districts sanitaires de Diourbel (9,7 %), Mbacké (9,3 %) et Touba (7,4 %) d'une part et le district de Bambey (3 %) d'autre part. Cependant en 2010, une baisse notoire de ce taux est observée, et quel que soit le district sanitaire (à l'exception du district de Mbacké), ce taux ne dépasse pas la barre des 4 %.

1.3 Emploi - Occupation

L'effectif de la population active ou de la main d'œuvre est de 1 279 893 en 2017 à Diourbel. Le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre est de 29,8 %. Le taux de chômage (selon la définition du BIT) est de 1,4 % en 2017. cependant celui combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage est de 15,2% en 2017, selon le rapport Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI).

1.4 Potentialités économiques

L'activité économique de la région est principalement caractérisée par l'agriculture, l'élevage et le commerce. D'autres activités comme l'artisanat présentent un intérêt certain pour la population de la région. L'agriculture est essentiellement basée sur les cultures de rente (arachide, sésame, manioc, pastèque) et sur les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, niébé). Les cultures maraîchères et fruitières ne sont pas en reste. Mais ce secteur connaît des contraintes majeures qui entravent son développement. Parmi elles, on note la réduction drastique des emblavures depuis quelques années, la mauvaise qualité des semences, le faible niveau d'équipement et la vétusté du matériel agricole mais aussi l'irrégularité des pluies, entraînant ainsi une baisse généralisée des rendements agricoles.

L'élevage se caractérise par l'existence de techniques traditionnelles que sont l'élevage pastoral fondé sur la transhumance et l'élevage sédentaire du terroir villageois. Mais la réduction de l'espace pastoral conjuguée à une dégradation constante du couvert végétal, à une forte pression démographique sur les terres agricoles (réduisant ainsi les terres en jachère), à un nombre insuffisant de points d'eau, constitue un handicap certain pour le développement de l'élevage. Cependant, avec la création de GIE et d'associations villageoises, un élevage de type moderne se développe de plus en plus dans la région.

Le commerce est par essence une activité très prisée des « Baol – Baol ». Elle occupe d'ailleurs une place importante dans le développement économique de la région. Cette situation est favorisée par la position géographique de la région, à mi-chemin entre l'important centre de production de la zone sylvo-pastorale et les grands centres de consommation du centre ouest (Dakar, Thiès et Kaolack). On relève dans la région de Diourbel, une présence massive de marchés hebdomadaires, 18 « Louma » où sont écoulées une bonne partie de la production agricole et du bétail.

L'activité artisanale présente de réels atouts pour la région. En effet, Diourbel est réputée pour sa forte tradition artisanale et la population dispose d'une réelle expertise notamment dans le domaine de la poterie. A cela, s'ajoute la présence du Centre de Perfectionnement pour l'Artisanat Rural (CPAR) de Kael et du lycée technique pour permettre d'améliorer les capacités des artisans. Ces derniers tentent de s'organiser autour de la Chambre de Métiers. Avec leur dynamisme, le nombre d'artisans inscrits continue de progresser d'année en année, passant de 3 307 en 2004 à 4 455 en 2011.

1.5 Eau et assainissement

La région de Diourbel appartient au bassin sédimentaire du secondaire et du tertiaire. Elle ne dispose pas de cours d'eau pérennes mais néanmoins possède des vallées (vallées du Sine et du CAR-CAR). Son potentiel hydraulique est constitué uniquement des eaux souterraines qui demeurent la seule source d'approvisionnement en eau des populations et du cheptel. La qualité et la profondeur de ces eaux sont variables. Il existe principalement trois nappes dans la région : Le luthérien qui est accessible entre 20 et 95 mètres dans l'arrondissement de Lambaye ; Le paléocène qu'on trouve dans l'arrondissement de Ngoye (Bambey) captable entre 104 et 280 mètres.

La qualité de son eau va du médiocre au mauvais avec une teneur en sel dépassant 1,5g/l (norme OMS) et plus de 1mg/l pour le fluor. Cette eau est impropre à toute utilisation ; Le Maestrichtien, capté entre 240 et 349m, intéresse toute la région. La qualité de son eau est acceptable pour la consommation de l'homme et des animaux mais la teneur en fluor dépasse parfois 1,5mg/l suivant les zones. On la trouve surtout dans les arrondissements de Ndiindy, de Kael et de Ndamé. La région dispose de vallées (Sine et Car Car), mais également des eaux de surface qui sont constituées de mares temporaires alimentées par les eaux de pluies.

Le déficit pluviométrique et la sécheresse ont fini de les assécher. Les ressources en eau exploitées à Diourbel sont très minéralisées et renferment du fluor à des taux dépassant les valeurs recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

En 2011, la production dans la région de Diourbel en au milieu urbain (commune Diourbel, Mbacké et Bambey) est 3 581 078m³, ce qui correspond à une production journalière moyenne de 9811 m³. Elle est donc loin d'atteindre sa capacité journalière installée qui ressort à 15864 m³ /jour dans la région. Près de 57 % de cette production est desservie à Diourbel contre environ 32 % à Mbacké et 12 % à Bambey. La production provient es forages qui sont au nombre de 7, tous fonctionnels.

L'eau contient des taux relativement élevés en fluorures et en chlorures poussant les populations à recourir aux eaux de puits dont la qualité est faible.

En ce qui concerne l'hydraulique rurale, la région de Diourbel dispose de 1120 puits en 2011 dont 53 % situés à Bambey, 32 % à Diourbel et 15% à Mbacké. Quant aux forages, on note une baisse de 2,3% par rapport à l'année 2010.

1.6 Environnement

L'environnement et les ressources naturelles dans la région de Diourbel sont fortement dégradés. Les sols ont perdu leur fertilité, les ressources végétales sont faibles, les ressources en eau en certains endroits sont salées et impropres à l'agriculture et à la consommation. L'insalubrité augmente du fait de l'absence d'un système de gestion et de traitement des déchets ménagers et industriels. Ainsi le cadre de vie des populations se dégrade de jour en jour aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

En matière de gestion des déchets ménagers, la région de Diourbel à l'instar des autres régions du Sénégal connaît d'énormes difficultés. En effet, la région ne dispose pas de système de gestion écologiquement rationnel ni de décharge répondant aux normes environnementales. Seule la ville de Touba dispose d'un Centre d'Enfouissement technique en construction. C'est ainsi qu'on assiste à une prolifération de dépotoirs sauvages aussi bien en milieu urbain que rural. On note cependant que des initiatives locales en matière de collecte sont très développées dans la région mais leurs activités sont freinées par le manque de décharge contrôlée. Le système de collecte le plus utilisé dans la région est le Ramassage des Ordures par Charrette (ROC).



2. METHODOLOGIE

Le dividende démographique (DD) défini comme la croissance économique résultant de la structure par âge de la population, devient un sujet incontournable dans la perspective de développement inclusif et durable. Au Sénégal, le référentiel actuel des politiques économique et social du pays, le Plan Sénégal Emergent (PSE), met en œuvre des politiques appropriées qui aideraient à propulser le Sénégal vers un développement socio-économique rapide. En effet, le PSE entend profiter de la fenêtre d'opportunité démographique qui est déjà ouverte pour le Sénégal et qui devrait conduire à un « dividende démographique », dont les effets se poursuivront pendant trois à quatre décennies, si le facteur population est intégré dans les politiques publiques.

Pour un meilleur suivi des indicateurs et pour accélérer le processus de capture du DD, le Sénégal a mis en place un Observatoire national du dividende démographique (ONDD). Cet observatoire explore des données démographiques, économiques et sociales, et élabore des indicateurs relatifs à cinq (05) dimensions en lien avec les trois axes du Plan Sénégal Emergent. Ces cinq dimensions de l'ONDD sont également en parfaite synergie avec les quatre piliers du dividende démographique définis par l'Union Africaine.

La première dimension est le **déficit du cycle** de vie qui montre l'inadéquation entre les besoins matériels des individus et les capacités économiques dont ils disposent pour satisfaire ces besoins à chaque âge. La deuxième dimension porte sur la **qualité du cadre de vie** qui analyse l'environnement dans lequel on vit, considéré du point de vue de son influence sur la qualité de vie et le bien-être des individus. La troisième dimension appréhende les **dynamiques de pauvreté** qui analysent les différents états de pauvreté entre deux périodes. La dimension quatre, qui aborde le **développement humain élargi** (ou étendu) permet de mesurer le niveau du développement humain « durable ». Enfin, la cinquième dimension intitulée **réseaux et territoires** analyse les interactions entre les structures spatiales et les flux migratoires financiers de biens et services. Cette dimension traite également de la répartition des infrastructures et de l'attractivité des régions.

Ces cinq dimensions sont réunies dans un **indicateur composite appelé Indice synthétique de suivi du dividende démographique** ou encore *Demographic Dividend Monitoring Index* (DDMI). Celui-ci donne une mesure synthétique du niveau auquel se situe un pays ou une région en termes d'exploitation du dividende démographique.

Chacune des dimensions de DDMI est élaborée à partir d'une méthodologie appropriée basée sur une théorie spécifique à la dimension. La première dimension se base sur la méthode des Comptes nationaux de transfert (NTA). L'objet de cette méthode est de produire une mesure, tant individuelle qu'agrégée, de l'acquisition et de la répartition des ressources économiques aux différents âges. Cela consiste à introduire l'âge dans la Comptabilité Nationale. Ces comptes sont destinés à comprendre la façon dont les flux économiques circulent entre les différents groupes d'âge d'une population pour un pays et pour une année donnée. Ils indiquent notamment à chaque âge, les différentes sources de revenus et les différents usages de ces revenus en termes de consommation, que celle-ci soit privée ou publique, et d'épargne. Ils permettent ainsi d'étudier les conséquences économiques liées à la modification de la structure par âge de la population (United Nations, 2013).

La dimension 2 (ou Qualité du cadre de vie) s'inspire de la méthodologie du Better Life Index développée par l'OCDE (2011). Dans sa formulation standard, le cadre de vie couvre onze (11) sous-dimensions considérées comme essentielles au bien-être. Mais dans le cadre de suivi du DD, seules sept (Engagement civique, Liens sociaux, Environnement ; Équilibre travail-vie privée et Sécurité) sur les onze sont retenues pour l'analyse du cadre de vie, les quatre (04) autres étant pris en compte par les autres dimensions. Chaque sous-dimension du cadre de vie est mesurée à partir d'un [...] à quatre indicateurs. À l'intérieur de chaque sous-dimension, on calcule la moyenne des indicateurs élémentaires qui le composent avec la même pondération, ces derniers étant normalisés au préalable. L'Indicateur de la qualité du cadre de vie (IQCV) est une moyenne pondérée des indicateurs composites sous-dimensionnels.

L'analyse des dynamiques dans la pauvreté effectuée au niveau de la dimension 3 s'appuie sur une nouvelle approche de mesure des transitions dans la pauvreté de Dang et Lanjouw (2013). Ces derniers ont développé une méthode de construction de pseudo-panel et d'estimation de la matrice de transition sur deux ou plusieurs enquêtes de pauvreté. L'idée est de suivre des cohortes d'individus (ou de ménages) dans le temps.

Les dimensions 4 et 5 sont inspirées de la méthode de l'IDH et des Clusters respectivement. Se basant sur les trois sous-dimensions classiques de l'IDH, la dimension 4 introduit la fécondité dans la construction de l'indicateur pour tenir compte des aspects relatifs à la démographie et à la soutenabilité du développement.

Quant à la dimension 5, elle couvre quatre (04) sous-dimensions : l'urbanisation, la migration, les infrastructures et les flux financiers. Chaque sous-dimension comporte un certain nombre d'indicateurs permettant de la quantifier. Les indicateurs sont normalisés de sorte que les valeurs soient comprises entre 0 (le pire score) et 1 (le meilleur score). L'indice sous-dimensionnel est obtenu par la moyenne géométrique des indicateurs qui composent la sous-dimension. L'Indicateur synthétique des réseaux et territoires (ISRT) représente lui aussi la moyenne géométrique des indices sous-dimensionnels.

Le DDMI est une agrégation par moyenne géométrique des indicateurs synthétiques des cinq dimensions. Son interprétation se fait à travers une grille donnée. Dans cette grille, les pays ou territoires sont repartis en trois catégories selon la valeur de l'indicateur. Ainsi lorsque l'indicateur présente une valeur inférieure à 0,50, la situation du pays (ou de la région) est jugée insatisfaisante et celui-ci (ou celle-ci) n'exploite pas le DD. Par contre, le pays ou la région exploite le DD lorsque l'indicateur a une valeur se situant entre 0,5 et 0,79. Mais les bénéfices engrangés dans ce cas sont encore moyens ou faibles. Enfin, lorsque la valeur de l'indicateur est supérieure ou égale à 0,8, le pays ou la région exploite le DD d'une façon optimale (CREFAT, 2018 ; Dramani, 2019).

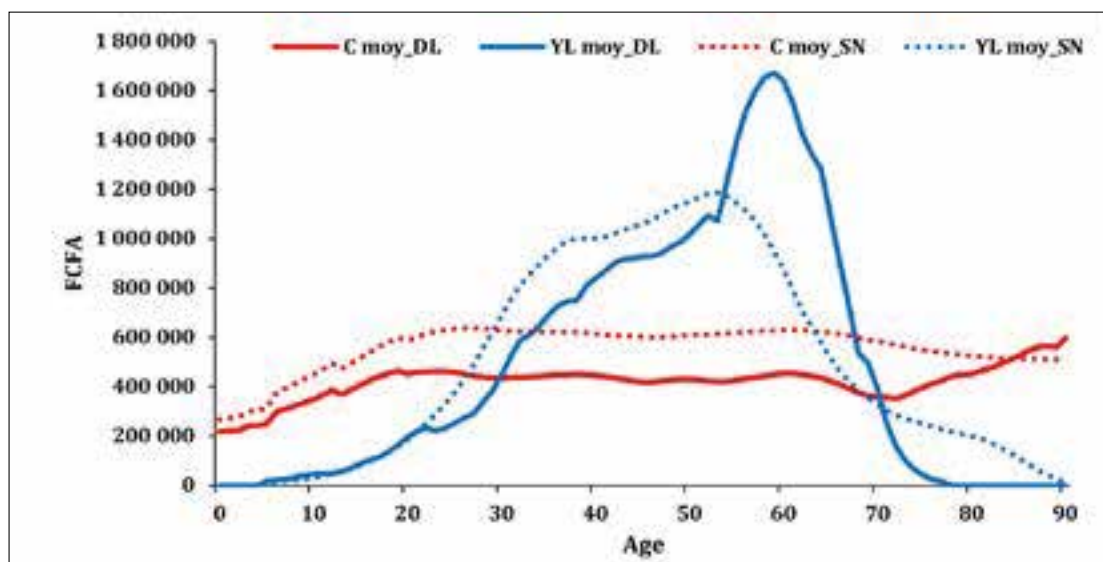
3. ANALYSES DES RESULTATS

Cette partie présente les résultats des cinq dimensions et l'indice synthétique du DDML.

3.1 La couverture de la dépendance économique

La dépendance économique est appréhendée à travers le concept de déficit du cycle de vie. Par définition, le déficit du cycle de vie (LCD) est la différence entre la consommation et le revenu du travail à chaque âge. Un individu est économiquement dépendant à un âge donné si sa consommation est supérieure à son revenu du travail à cet âge (LCD positif). En revanche, il est dans une situation de surplus lorsque son revenu du travail dépasse sa consommation. L'analyse du déficit du cycle peut se faire à travers le graphique ci-dessous qui superpose le revenu du travail par âge et la consommation par âge.

Figure 2 : Profils moyens de Consommation et de revenu du travail par âge



Source : CREG-2020

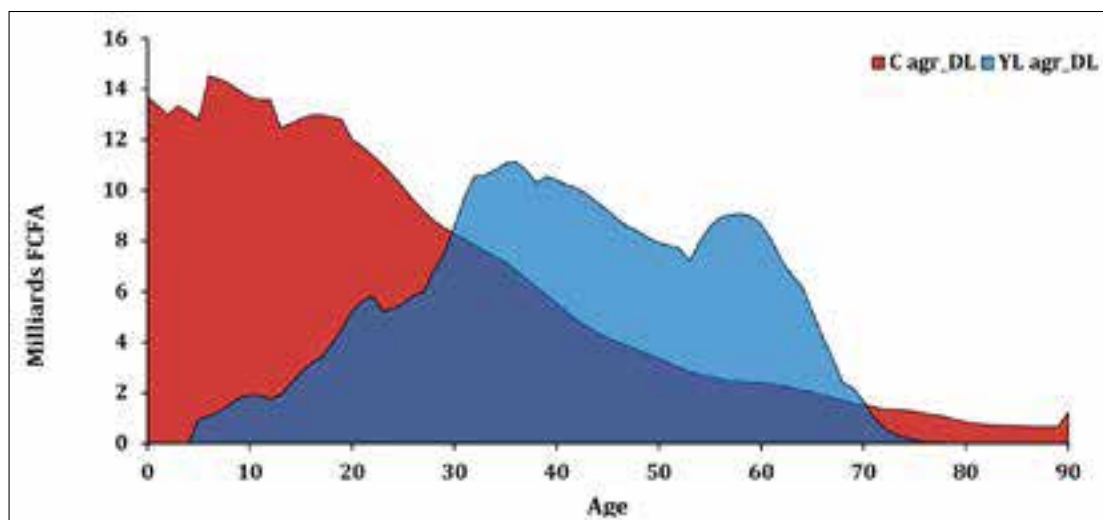
En matière de consommation par âge, il ressort des résultats que la région présente un niveau de consommation inférieur à la moyenne nationale presque pour tous les âges. Cela peut être expliqué par les contraintes qui entravent le développement des secteurs porteurs de l'économie de la région tels que l'agriculture, l'élevage et le commerce. En effet, il est noté une réduction drastique des emblavures durant la période, une mauvaise qualité des semences, le faible niveau d'équipement et la vétusté du matériel agricole mais aussi l'irrégularité des pluies, entraînant ainsi une baisse généralisée des rendements agricoles (ANSD, 2015¹). Cette baisse a sans doute affecté le revenu du travail de la région qui est inférieur au revenu du travail moyen national.

Dans la région de Diourbel, la consommation moyenne est supérieure au revenu du travail des habitants dans la tranche d'âge 0-29 ans et 71 ans et plus. Ce groupe d'individus consomme plus que qu'il ne produit, et vit dans une dépendance économique. Par contre, les individus dont l'âge est compris entre 30 et 70 ans produisent plus que ce qu'ils consomment : leur revenu de travail est en effet supérieur à leur consommation. Ainsi, l'analyse révèle que la consommation de la population économiquement dépendante est en partie assurée par cette population dégageant un surplus, la population économiquement indépendante. Ce surplus est généré sur une période de 40 ans en moyenne.

¹ SES Diourbel 2011

A la jeunesse, la dépendance économique est assez élevée, car il faudra atteindre en moyenne l'âge de 30 ans pour commencer à générer un surplus. Ce retard d'entrée dans la période d'indépendance économique peut en partie être expliqué par le faible taux de scolarisation au niveau de la région. Cela est due en partie du manque de structures d'accueil scolaires acceptées dans la région qui abrite la grande cité religieuse de Touba. Ainsi, même si l'emploi informel occupe une place importante du tissu économique de la région, le revenu généré peut être insuffisant pour couvrir les besoins de consommation à la jeunesse. Ajouté à cela, le secteur primaire de même que le commerce des produits du secteur primaire ont connu une baisse due aux mauvaises performances du secteur en 2011.

Figure 3 : Profils agrégés de consommation et de revenu du travail par âge



Source : CREG-2020

A l'échelle agrégée, on note une consommation importante des jeunes de 0 à 29 ans avec un pic de consommation constaté chez les personnes de 5 ans (voir graphique ci-dessus). Cette importance de la consommation agrégée est en partie expliquée par la jeunesse de la population. Avec un indice de fécondité de 5,2 par femme en 2011, la région est caractérisée par la précocité du mariage, l'âge médian du premier mariage étant de 16 ans (ANSD, 2011). Globalement, la région enregistre un niveau de consommation de 554 milliards de FCFA alors que le revenu du travail généré n'est que de 432 milliards de FCFA, soit un déficit global entre les structures de revenu et de consommation de 122 milliards de FCFA dans la région. Ce déficit constitue une demande sociale non négligeable principalement portée par les jeunes (entre 0 et 29 ans) et les 71 et plus. Les jeunes économiquement dépendants ont une consommation globale de 370 milliards de FCFA contre un revenu global de 93 milliards soit une demande sociale de 277 milliards de FCFA. Les personnes de la tranche d'âge des 71 ans et plus pour leur part ont un déséquilibre entre leur structure de revenu et de consommation de 17 milliards avec une consommation globale de 19 milliards. Quant à la population économiquement indépendante, constituée des personnes âgées entre 30 et 70 ans, elle dégage un surplus économique de 171 milliards de FCFA, issue de leur revenu du travail qui comble largement leur consommation.

L'indice de couverture de la dépendance économique (ICDE) est une extension du déficit du cycle de vie (LCD). Il évalue la part des déficits des tranches d'âge économiquement dépendantes couverte par l'excédent de revenu dégagé par les groupes d'âge ayant un surplus économique. Il mesure la capacité d'un pays donné à satisfaire la demande sociale ou à combler le gap de consommation des individus économiquement dépendants par les seules ressources issues du travail. Dans la région de Diourbel, l'ICDE est de 58 %. Ainsi, la dépendance économique dans la région est couverte par le seul revenu du travail des personnes en âge d'indépendance économique (la tranche d'âge de 30 à 70 ans). Cependant, 42 % de la dépendance économique n'est pas financé par le revenu du travail, mais par d'autres sources de revenu telles que les transferts et le revenu des actifs.

Tableau 2 : Synthèse des indicateurs de cycle de vie économique (montant en milliards de FCFA)

Age	C	YL	LCD	ICDE
0-29 ans	369,7	93,1	276,6	
30-70 ans	165,1	336,3	- 171,2	
71 ans et +	19,4	2,5	17,0	
Total	554,3	431,9	122,4	58%
En % de l'agrégat national	8%	9%	6%	

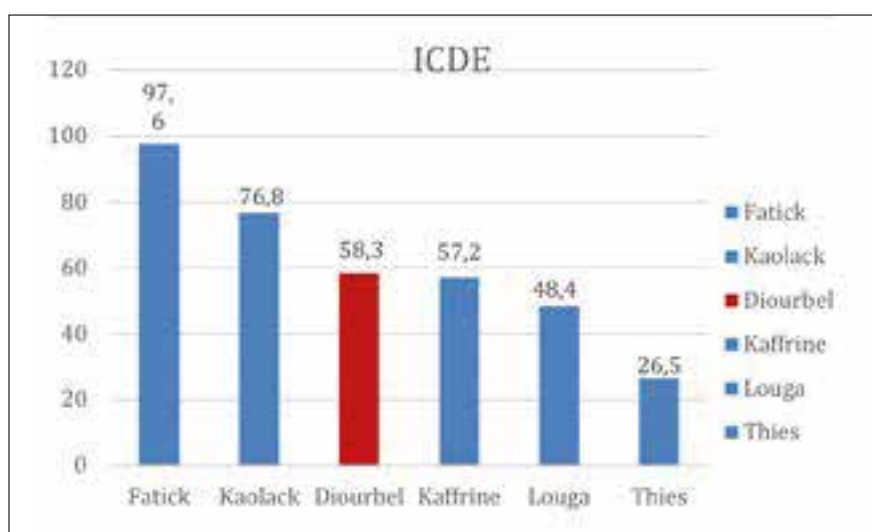
Source : CREG-2020

De l'analyse de l'indice de couverture de la dépendance économique ressort un certain nombre de recommandations pour une meilleure prise en charge de celle-ci dans la région :

- Favoriser l'indépendance économique des jeunes à travers la formation professionnelle et en entrepreneuriat en vue de les rendre plus opérationnels sur le marché.
- Promouvoir la création de chaînes de valeurs agricoles pour diversifier les activités du secteur et créer ainsi plus d'emplois dans la région.

Par ailleurs, la région de Diourbel comparée aux régions de Fatick et de Kaolack, a un niveau de couverture de la dépendance économique plutôt faible. Ces dernières ont respectivement des indices de couverture de 98 % et 77 %, ce qui signifie que la population, qui dégage un surplus économique dans ces régions, arrive à couvrir presque tout ou une bonne partie de la demande sociale de leurs populations respectives. Ceci est expliqué principalement par l'entrée précoce des jeunes sur le marché du travail. En effet ces derniers à l'âge de 23 ans commencent arrivent à prendre en charge leur dépenses de consommation par le seul fait de leur revenu du travail. Dans la région de Kaolack, l'âge à partir duquel les individus commencent à dégager un surplus est de 27 ans, toutefois, l'intervalle de création du surplus est plus large dans la région de Diourbel comparée à la région de Kaolack (23 - 64 ans). La différence entre les deux régions pourrait être d'ordre démographique ou du salarial.

Figure 4 : Indice de couverture de la dépendance économique par région

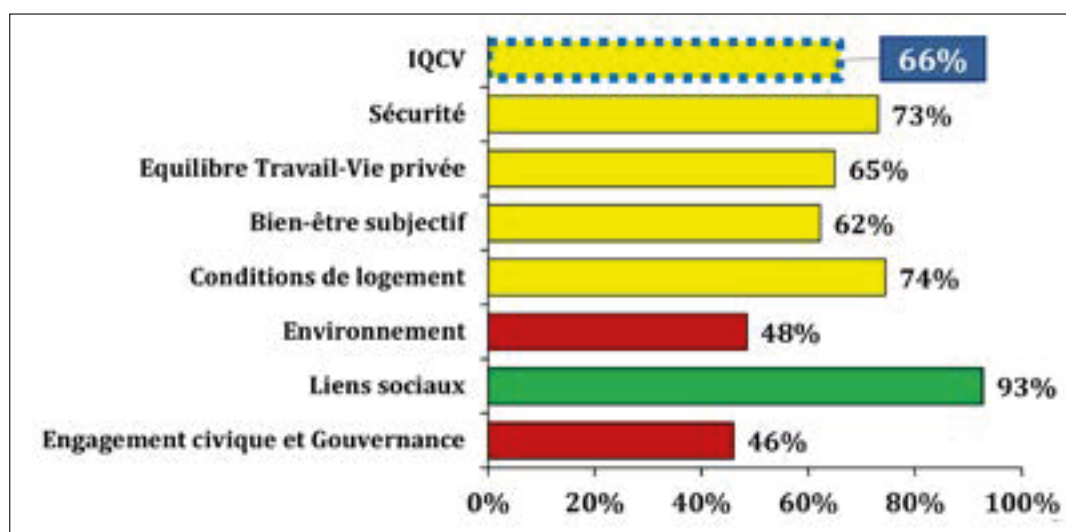


Source : CREG-2020

3.2 La qualité du cadre de vie

La dimension qualité du cadre de vie est appréciée par l'Indice de Qualité du Cadre de Vie (IQCV) qui est un indice synthétique regroupant sept sous-dimensions (Sécurité, Equilibre Travail-Vie privée, Bien-être subjectif, Conditions de logement, Environnement, Liens sociaux, Engagement civique et gouvernance). Ces sous-dimensions permettent de capturer directement ou indirectement le bien-être individuel en mettant l'accent sur la perception de l'individu. Elles permettent d'appréhender la qualité de vie (liens sociaux, Environnement, Sécurité, Satisfaction à l'égard de la vie, engagement civique). Alors que les conditions de logement et l'équilibre Travail-vie privée renvoient à l'évaluation des conditions matérielles.

Figure 5 : Indice de la Qualité du cadre de Vie et dimensions



Source : CREG-2020

Le graphique ci-dessus nous renseigne sur la valeur de chaque dimension qui compose l'indice de la qualité du cadre de vie. Ainsi, l'IQCV de la région de Diourbel est estimé à 66 %. Il est constaté que la sous dimension « Liens sociaux » en vert contribue très significativement à la construction de l'indicateur. Cette sous-dimension montre que la population de Diourbel constitue des personnes avec un grand esprit de solidarité.

Les sous dimensions Sécurité, Logement, Équilibre travail-vie et Sécurité contribuent aussi à l'amélioration de la qualité du cadre de vie dans la région de Diourbel avec des valeurs respectives de 73 %, 74 % et 65 %. Le sentiment de sécurité personnelle est un élément essentiel du bien-être des individus. Avec ce score, la majorité de la population de la région dit qu'elle se sent en sécurité lorsqu'elle marche seule la nuit. La valeur concernant le logement est obtenue par le cumul de trois indicateurs que sont : le coût du logement, le nombre moyen de pièces par personne et l'accès aux équipements sanitaires de base. La majorité de la population de Diourbel a une bonne perception du logement qu'ils occupent.

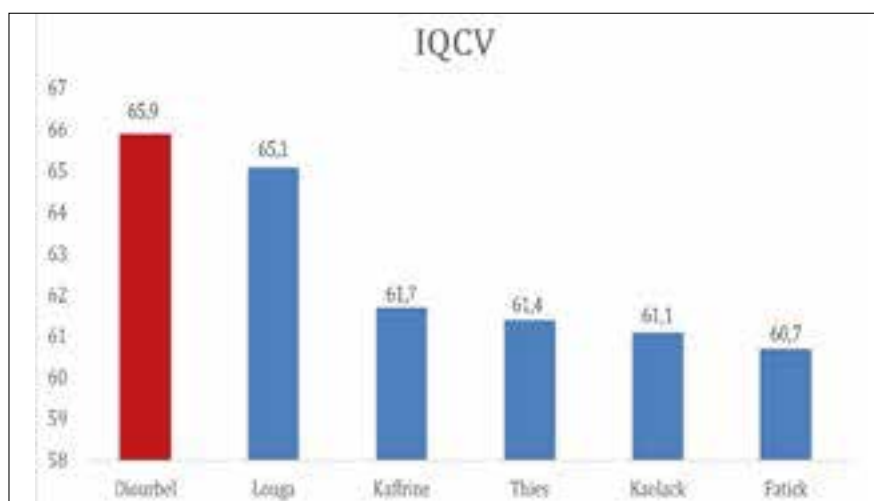
Concernant l'équilibre travail-vie le score de cette dimension nous renseigne sur le fait que la socialisation et le type d'activité principalement centré dans le secteur primaire et le commerce ne pose pas de contrainte horaire remarquable.

Concernant la sous dimension environnement, il agit directement sur notre bien-être. La pollution atmosphérique extérieure, la qualité de l'eau, constituent un problème environnemental important qui pèse directement sur la qualité de vie des personnes. Cette sous dimension est estimée à 48 % porte vers le bas l'IQCV.

La sous dimension « Engagement civique » étant composée de deux indicateurs que sont : taux de participation électorale et la participation des parties prenantes à l'élaboration des réglementations, elle est estimée à 46 %, ce qui signifie que la population locale est faiblement impliquée dans les affaires politiques et administratives de la région. Le Bien être subjectif qui permet de capter le bonheur en termes

de satisfaction de la vie, estimé 62 % cela veut dire que la population de la région de Diourbel ont une appréciation moyenne de la qualité de leurs vies et dans la mesure où cette sous dimension est inférieure à l'indicateur global peut être améliorée.

Figure 6 : Indice de la qualité du cadre de vie par région



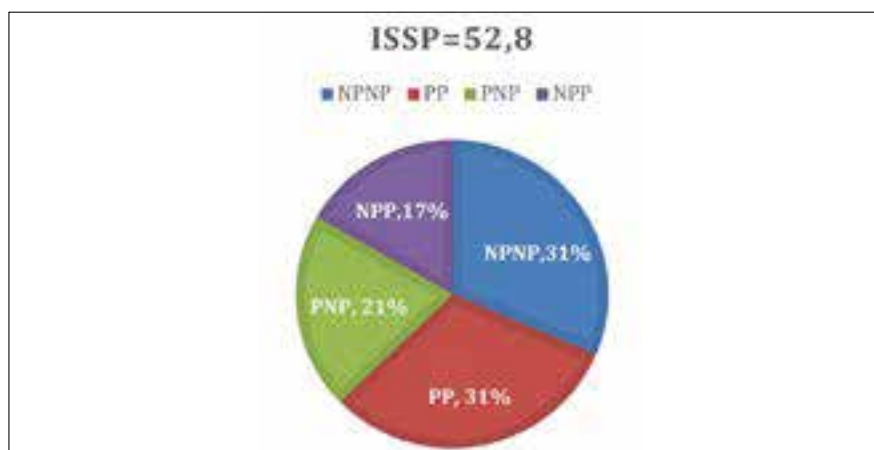
Source : CREG-2020

La région de Diourbel occupe la deuxième place au niveau nationale et dépasse toutes les régions qui lui sont frontalières. Comparativement aux régions de Fatick (78,6 %) et de Kaolack (83 %), les liens sociaux sont plus développés à Diourbel avec un score de 92,7 %. Par contre en matière d'engagement civique, Diourbel avec un score estimé à 46% occupe la dernière place de la zone contrairement à Fatick et à Louga qui occupe la tête du peloton avec respectivement des valeurs estimées à 50,2 % et 52,2 %. Les conditions de logement sont plus développées à Diourbel que dans les autres régions. Il en est de même pour la satisfaction à l'égard de la vie qui est le plus élevé à Diourbel avec 62,2 % qu'à Kaffrine (36,4 %) ou à Louga (45,9 %).

3.3 Les dynamiques de pauvreté

L'indicateur numérique proposé pour faire la synthèse des dynamiques de pauvreté est l'Indice Synthétique de Sortie de la Pauvreté (ISSP) qui est défini comme une moyenne géométrique de l'indice de transition et l'indice de stabilité dans la non-pauvreté. L'Indice Synthétique de Sortie de la Pauvreté (ISSP) de la région estimée à 57,9 % montre que la région présente une performance moyenne dans la dynamique de sortie de la pauvreté.

Figure 7 : Les dynamiques de pauvreté



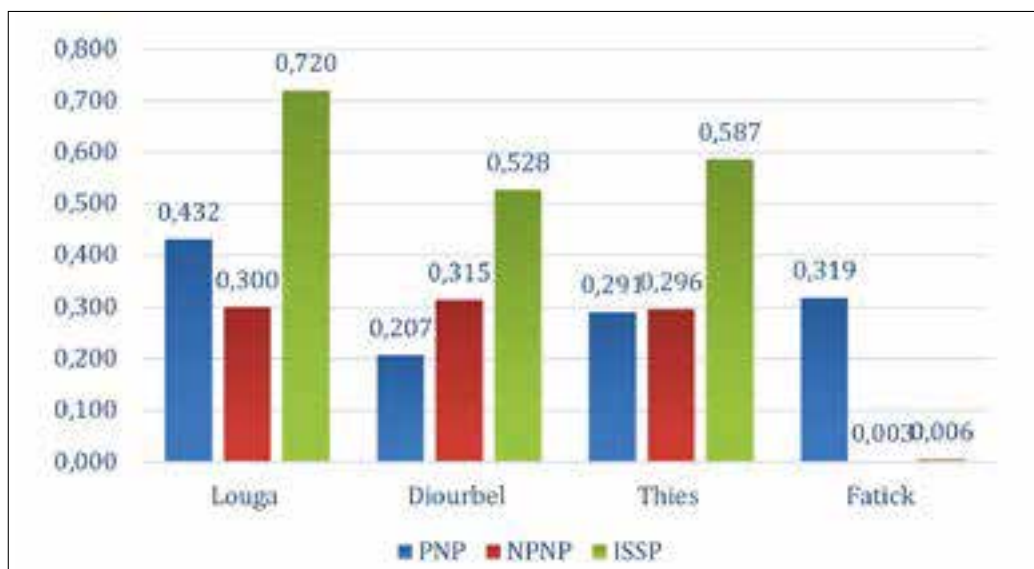
Source : CREG-2020

Dans la période 2005 à 2011, seuls 21% de la population de la région sont sortis de la pauvreté et se sont stabilisés dans la non pauvreté et 17% de la population non pauvres ont basculé dans la pauvreté. Cette situation peut être expliquée par la vulnérabilité des systèmes de production agricole qui découle des activités agricoles qui constituent avec le commerce les principales branches d'activités de la région. De plus la précarité de l'économie régionale basée sur une agriculture sous pluie et qui ne mobilise la population agricole que pendant la saison des pluies, renforce la vulnérabilité et conduit le maintien de la population dans la pauvreté après la fin des récoltes. En effet, la productivité agricole aléatoire, ne permet pas de dégager des surplus de revenus suffisants comme l'atteste les taux de pauvreté chronique et de basculement. A cela s'ajoute la faible commercialisation en raison du faible développement des chaînes de valeurs autour des filières, qui ne permet pas aussi une création d'emploi et de revenus conséquents pour lutter contre la pauvreté.

Ainsi, concernant la pauvreté chronique 31 % de ceux qui étaient pauvres en 2005 sont restés pauvres en 2011. Ce taux met en évidence une situation précaire persistante qui touche des milliers de familles et d'individus. La persistance de la situation de précarités sur une longue période, apparaît comme un élément contribuant à l'aggravation de la situation générale de pauvreté en une situation de misère. En effet, il est plus difficile, pour les politiques de rehausser les niveaux de bien-être quand la pauvreté qui touche les ménages est de longue durée et qu'elle s'étale sur des générations dans une même famille ou dans une même communauté.

La non-pauvreté pure pour la région de Diourbel concerne 31% des ménages entre 2005 et 2011. La stabilité dans la non pauvreté est à égalité avec la stabilité dans la pauvreté qui est estimé à 31%. Les non pauvres purs ont un pouvoir d'achat élevé plus ou moins résiliente qui permet d'aspirer à l'émergence économique, il faudra à ce niveau permettre aussi aux pauvres purs à travers des programmes de lutte contre la pauvreté d'améliorer leurs pouvoir d'achat afin que ces derniers puissent satisfaire leurs besoins économiques et sociaux.

Figure 8 : Indice de transition, indice de stabilité et indice synthétique de sortie de pauvreté par région



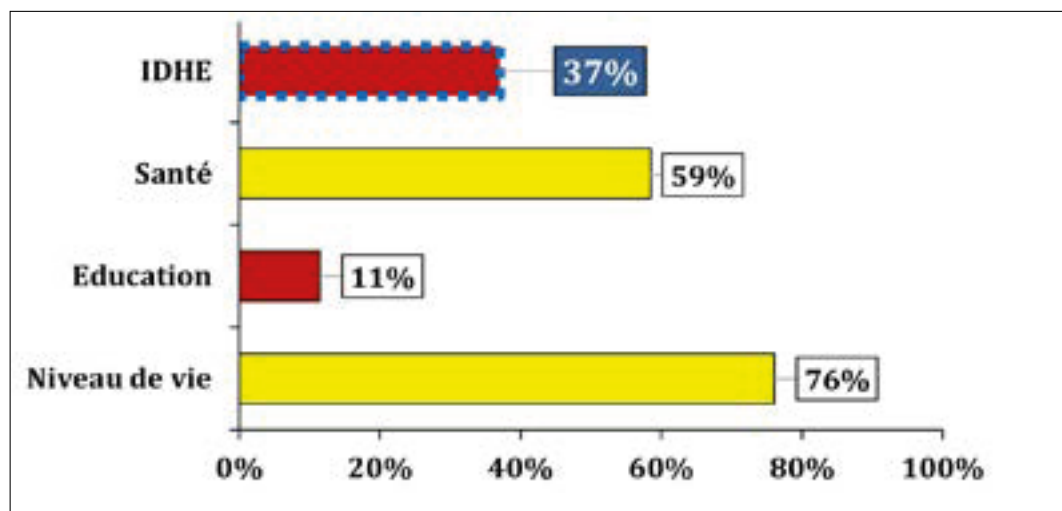
Source : CREG-2020

La région de Diourbel avec ce score de 52,8 % présente un ISSP largement supérieur comparé à la région de Kaolack, Kaffrine et Fatick qui ont respectivement des scores de 38% pour les deux premiers cités et 6,3 % pour le dernier. Par contre, il présente un ISSP inférieur à la région de Thiès (58,7 %) et de Louga (72,4 %). Dans cette zone, la région de Louga développe une plus grande capacité de résilience au basculement dans la pauvreté. Elle affiche par exemple un indice de stabilité dans la non pauvreté de 30% et un indice de sortie de la pauvreté de 43% qui est relativement élevé comparé à Diourbel où l'indice de sortie de la pauvreté est estimé à 20 %. Toutefois, par rapport à la région de Fatick qui présente le score le plus faible concernant l'Indice Synthétique de Sortie de la Pauvreté (ISSP), l'indice de stabilité dans la non pauvreté de la région de Diourbel est largement supérieure.

3.4 Le développement humain étendu

L'Indice de Développement Humain Elargi (IDHE) mesure le niveau de développement humain d'une localité. Il prend en compte trois dimensions essentielles que sont l'éducation, la santé et le niveau de vie. L'indice de développement humain étendu élargi de la région de Diourbel est de 37% comme indiqué dans le graphique qui suit.

Figure 9 : développement humain étendu et sous dimensions



Source : CREG-2020

L'espérance de vie et l'indice synthétique de fécondité (ISF) qui permet d'apprécier la vitalité démographique portent la sous dimension santé à 51% pour la région de Diourbel. Ce score s'explique par des réalités structurelles et spatiales des indicateurs qui la composent. L'espérance de vie dans la région de Diourbel est estimée à 62,9 ans contre 64,8 ans pour le niveau national. Elle est la résultante de plusieurs facteurs notamment d'accès aux infrastructures, de personnel qualifié et de soins de qualités.

En 2011, la carte sanitaire de la région de Diourbel comprend 2 hôpitaux, 5 centres de santé, 81 postes de santé, 126 cases de santé (dont 77 fonctionnelles). Par rapport à la population régionale qui s'élève à 13 99 220 habitants en 2011, ces infrastructures donnent les ratios suivants : 1 hôpital pour 699 610 habitants ; 1 centre de santé pour 279 844 habitants ; 1 poste de santé pour 11 105 habitants (ANSD, SES Diourbel 2011).

En 2011, l'effectif du personnel médical des services publics de la région de Diourbel se chiffre à 1 574. Il est essentiellement composé de matrones (437, soit 27,8 %), de personnel de soutien (416, soit 26,2 %) et d'infirmiers et assimilés (224, soit 14,2 %). Les autres catégories socioprofessionnelles sont faiblement représentées, avec 7,1 % de personnel administratif, 7% de sages-femmes d'Etat, 109 4,76 % de médecins, 4,3 % de personnel maintenance/chauffeur, 2,5% de personnel hygiène et seulement 0,8% de travailleurs sociaux.

La répartition géographique de ce personnel révèle un certain déséquilibre au profit du district sanitaire de Touba qui concentre à lui seul 45,4 %(y compris M. Fawziani) des travailleurs contre 14,7 % à Bambey, 29,1 % à Diourbel et 10,8 % à Mbacké.

Dans la région de Diourbel l'ISF se situe selon les dernières statistiques de 2005 à 6,3 enfants soit un peu plus que la moyenne nationale qui s'élève à 4,9 enfants par femme. Ce niveau élevé de fécondité pourrait s'expliquer par : (i) la forte ruralité de la population régionale (84,5%) ; (ii) l'analphabétisme qui touche 80 % des Diourbelloises enquêtées contre 62 % au niveau national ; (iii) la faible utilisation des moyens contraceptifs dans les ménages de la région (5,6 % des femmes enquêtées contre 13,1 % au niveau national) ; (iv) le désir d'enfant supplémentaire plus fort dans les zones rurales qu'urbaines.

La sous dimension éducation de l'IDHE affiche une note très faible de 11%. Son calcul découle de la durée moyenne de scolarisation qui reflète entre autres la qualité du système et l'espérance de vie scolaire

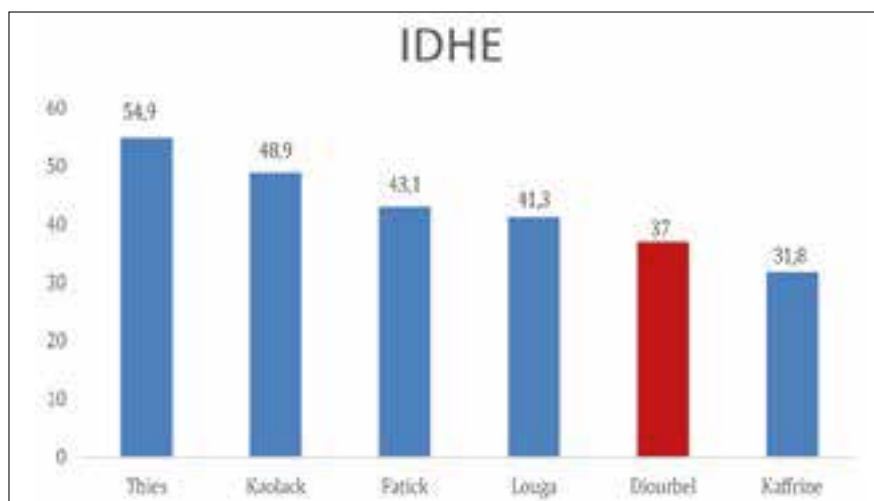
qui est le nombre d'années de scolarité qu'un enfant en âge de scolarisation espère recevoir dans le futur du système éducatif. Plusieurs facteurs quantitatifs et qualitatifs tirent ce score vers le bas dans les différents niveaux de cycles d'enseignement.

Le nombre de structures au préscolaire est de 64. Le TBPS reste très faible dans la région de Diourbel avec un taux moyen de 4,9 % en 2011 contre un taux national qui tourne autour de 17,8 %. Pour le niveau élémentaire le nombre de structures est de 516. Ils accueillent 116 058 apprenants. Le TBS de la région de Diourbel est de 58,6 % contre 86,4% pour le niveau national.

Concernant l'enseignement moyen, le nombre de structures se chiffre à 63. Le TBS du moyen (26 %) est très faible et très en deçà du niveau national qui tourne à 49,5%. Pour l'enseignement secondaire, il est noté un effectif de 20 structures avec un TBS de 10%. La région ne dispose que d'un seul établissement d'enseignement technique. L'enseignement supérieur n'est pas en reste avec l'université de Bambey. En 2011, l'université compte 1983 étudiants avec 66% hommes et 34% de femmes. Toutefois, il est noté, la faiblesse des taux de réussite au CFEE (34,6 %), au BFEM (53,9 %) et au BAC (53,3 %). A ces déterminants lourds on peut ajouter la répartition spatiale des infrastructures et l'insuffisance du personnel enseignant.

Le niveau de vie, l'une des sous-dimensions de l'IDHE, enregistre un score de moyen pour la région de Diourbel. Le nombre de biens et services dont peut disposer un individu, un ménage ou un groupe social, en fonction de ses ressources, appréhendé suivant la consommation par tête, permet d'apprécier le niveau de vie dans le cadre de l'IDHE. La région de Diourbel affiche un score appréciable de 76 %. Cependant, il faut noter que cette situation est facilitée par l'attractivité de Touba mais également par le développement de l'activité commerciale avec la présence des Baol-Baols. Toutefois, pour ce qui concerne la comparaison avec d'autres régions en termes de développement humain, Diourbel est classée avant dernière région au Sénégal pour l'IDHE. Les retards dans les investissements sociaux expliquent en partie le faible niveau de performance. En effet, la région est tirée vers le bas par la sous dimension « Santé » (59 %) et particulièrement celle « Education » (11 % qui est de loin parmi les plus faibles du pays) même si beaucoup d'efforts sont notés à ce niveau.

Figure 10 : Indice du développement humain élargi par région en 2011



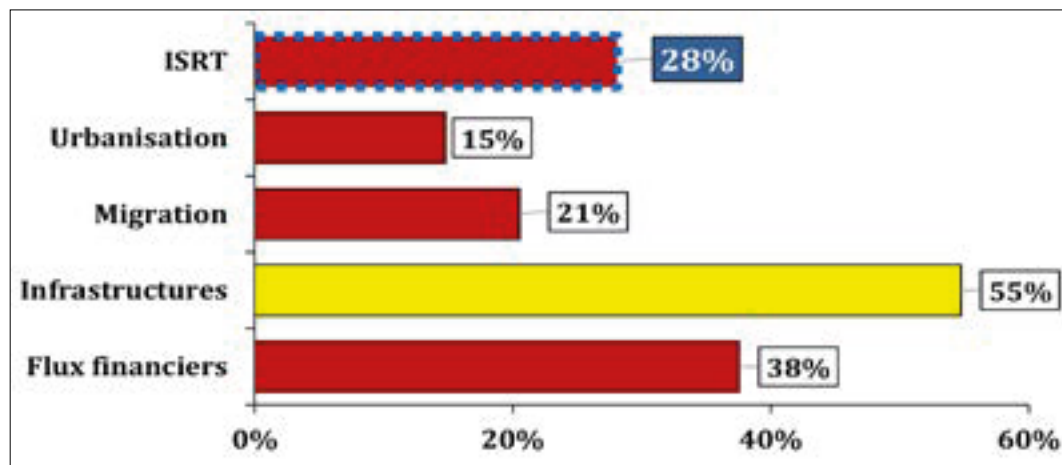
Source : CREG-2020

3.5 Les réseaux et territoires

La dimension « Réseaux et Territoires » étudie la polarisation des activités économiques ainsi que les interactions entre les différentes zones, la migration et la répartition des infrastructures. Elle permet d'identifier les forces et les acteurs impliqués dans la répartition des activités économiques. Elle permet également d'apprécier l'accompagnement du développement économique des territoires et la réduction des inégalités.

Dans la région de Diourbel, l'Indice Synthétique Réseaux et Territoires (ISRT) est de 28%, ce qui traduit un faible niveau de l'état de la structure et des interactions. Cette situation est expliquée par la faiblesse du score dans les sous-dimensions qui le composent (Cf. Graphique ci-dessous).

Figure 11 : Dimensions Réseaux et Territoires et indices

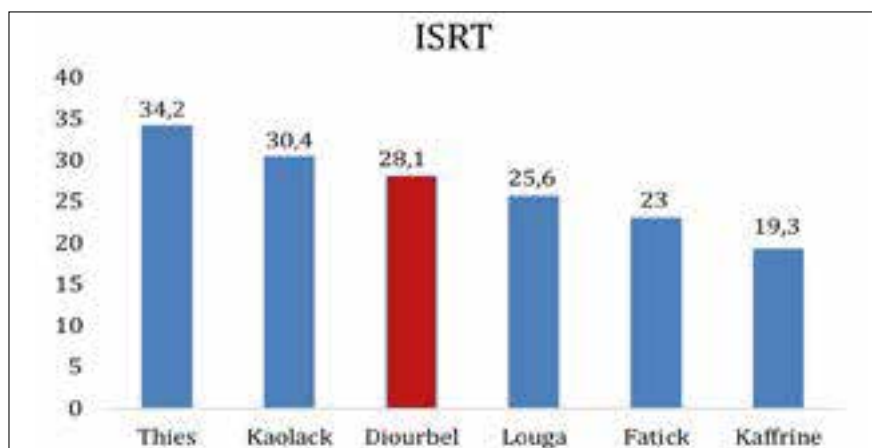


Source : CREG-2020

Ainsi, les sous-dimensions migration, flux financiers et urbanisation avec respectivement des scores de 21 % ; 38 % et 15 %, traduisent le retard de la région en matière d'attractivité et d'urbanisation. En effet, la population urbaine est faible dans les trois communes de la région soit 9 % dans celle de Diourbel, 2 % dans la commune de Bambey et 5 % dans celle de Mbacké (ANSD, 2011). En 2011, la région de Diourbel est ainsi majoritairement rurale ce qui explique sans doute la faible attractivité territoriale, l'indice de la migration étant encore faible pour une participation optimale à l'exploitation du Dividende démographique. Par ailleurs, l'indice de migration cache des disparités à l'intérieur de la région. En effet, la commune de Mbacké qui abrite la cité religieuse de Touba connaît plus d'affluence en témoigne l'évolution de sa population qui est au même niveau que celui des communes de Diourbel et Bambey, soit 200 000 habitants en 1988. La population de la commune de Mbacké est en 2011 à 800 000 contre environ 300 000 pour les autres communes. Par ailleurs, au niveau régional, seul l'indice relatif aux infrastructures a un niveau moyennement satisfaisant en faveur d'une exploitation du dividende démographique.

L'analyse des composantes de l'ISRT dans les régions frontalières (Thiès, Fatick, Louga, Kaffrine, Kaolack) révèle que la région de Diourbel en termes de performance dans la cinquième dimension de l'ONDD occupe la troisième place. La région de Thiès occupe la première place du peloton, suivie de la région de Kaolack.

Figure 12: Indice Synthétique des Réseaux et Territoires (ISRT) par région



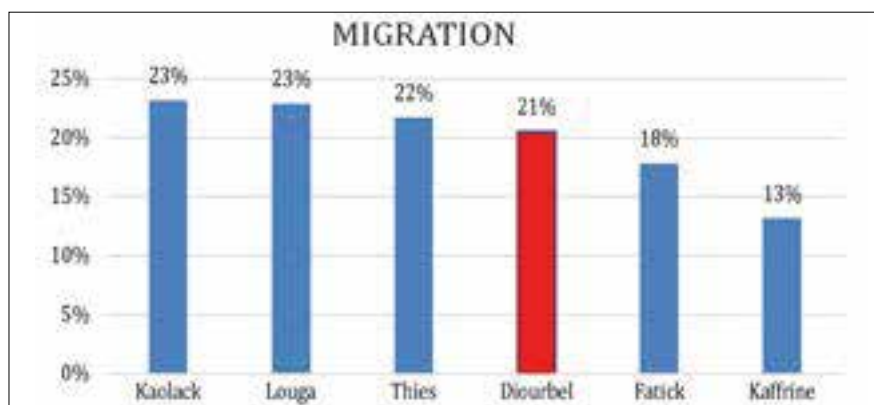
Source : CREG-2020

L'analyse des sous composantes de l'ISRT dans les régions frontalières offre un aperçu plus détaillé des disparités régionales.

■ Migration

Les flux d'entrées et de sortie de la migration permettent d'apprécier la dynamique migratoire des régions. La dynamique migratoire de la région de Diourbel est caractérisée par des flux d'entrées et de sortie quasi égales, pour un niveau d'indice de 21 %. Cette dynamique est relativement plus importante dans les régions de Kaolack et Louga (respectivement 23 %) et de Thiès (22 %).

Figure 13 : Indice de la migration de la région de Diourbel et des régions environnantes



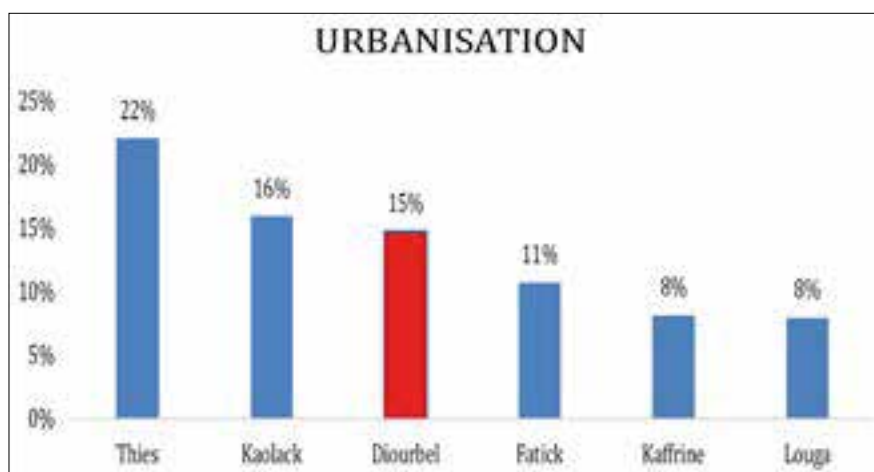
Source : CREG-2020

La dynamique de la région de Thiès peut être expliquée par sa proximité avec la capitale Dakar, mais aussi par la diversité des activités économiques de la région (exploitation minière, présence des universités, sites touristiques, les infrastructures routières...). La dynamique migratoire de Louga et Kaolack peut être expliquée par le fait que ces dernières sont régions de départs des candidats à la migration internationale, en plus de la migration interne.

■ Urbanisation

L'indice relatif à l'urbanisation permet d'apprécier le peuplement de la zone ainsi que la disponibilité des logements et de terre exploitable dans la zone. Il rend compte du taux d'urbanisation, de la taille des ménages, du ratio ménages locataires sur ménages propriétaires et de la densité de la population. Le niveau d'urbanisation de la région de Diourbel est encore insuffisant pour une pleine exploitation du potentiel démographique de la région. Avec un niveau d'urbanisation de 15 %, la région occupe la 3^{ème} place comparée aux régions qui l'entourent.

Figure 14 : Indice d'urbanisation de la région de Diourbel et de régions environnantes



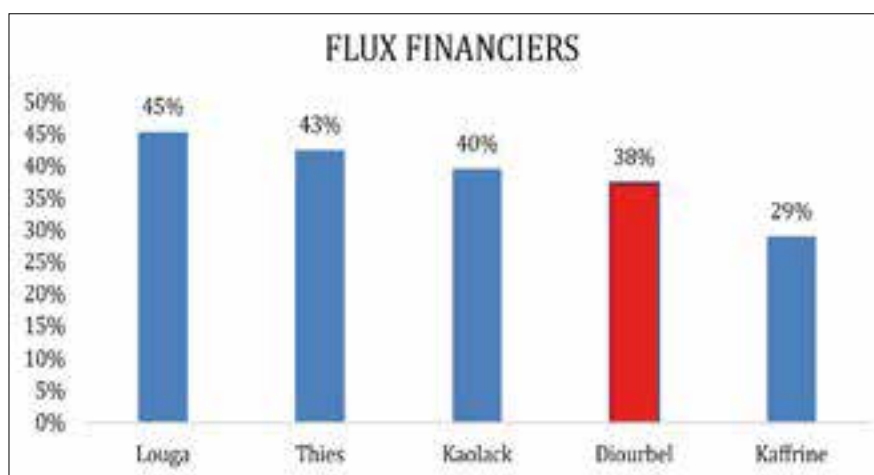
Source : CREG-2020

La région de Thiès vient à la première position et se démarque largement des autres régions du fait de l'effet de débordement de la capitale sur la région et qui fait de la région la deuxième région la plus peuplée après Dakar, soit 13 % de la population de 2011. Les demandes en logement et le niveau d'urbanisation sont de loin plus importante dans cette région. La région de Diourbel en revanche, a un niveau de l'indice d'urbanisation légèrement plus important que celui des régions de Fatick, Kaffrine et Louga qui enregistrent des scores faibles en termes de disponibilité de logements et de peuplement. Cela peut s'expliquer par le fait que la région de Louga est beaucoup plus une zone de départ pour les migrants, et la faiblesse de la densité de sa population par rapport autres autres régions.

■ Flux financiers

Avec un indice de 38 %, la région présente un niveau de flux financiers faible pour une exploitation du plein potentiel du dividende démographique. Elle vient après les régions de Louga, Thiès et Kaolack qui bien que présentant des scores supérieurs ou égaux à 40 n'ont pas encore atteints le niveau de 50 %, permettant une exploitation à 50% du potentiel démographique. Toutefois, la région dépasse de loin les régions de Fatick et de Kaffrine respectivement de 8 et 9 points de pourcentage.

Figure 15 : Indice Flux financiers de la région de Diourbel et des régions environnantes



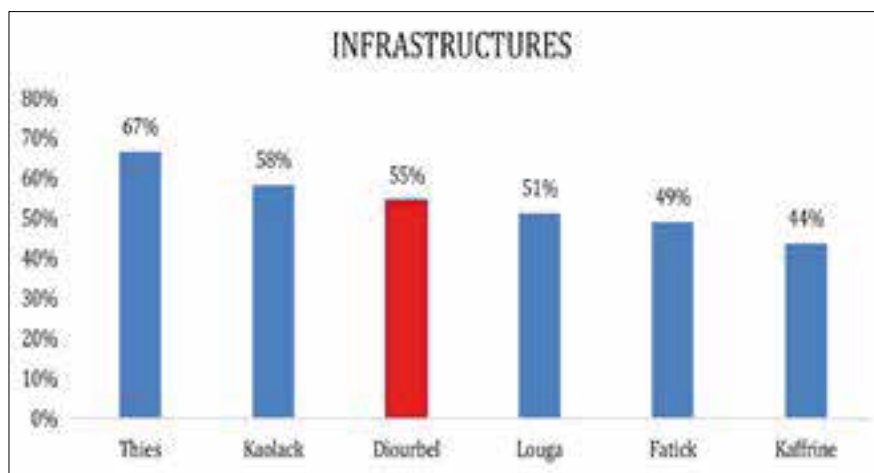
Source : CREG-2020

Cette situation peut s'expliquer par la faiblesse du nombre d'institutions financières dans la région en 2011.

■ Infrastructures

L'indice d'infrastructure du DDMI rend compte de la qualité et de l'accessibilité des infrastructures sociaux de base, des routes, des marchés sur un territoire donné. En 2011, le niveau de l'indice est de 55 %, soit un niveau moyennement satisfaisant pour la pleine exploitation du dividende démographique dans la région. Améliorer la situation passe par l'amélioration de l'électrification rurale, et la promotion des infrastructures scolaires acceptées dans la zone. Comparée aux autres régions environnantes, la région de Diourbel occupe la troisième place en termes de qualité et d'accès aux infrastructures après Thiès (67 %) et Kaolack (58 %).

Figure 16 : Indice d'infrastructure dans la région de Diourbel et régions environnantes



Source : CREG-2020

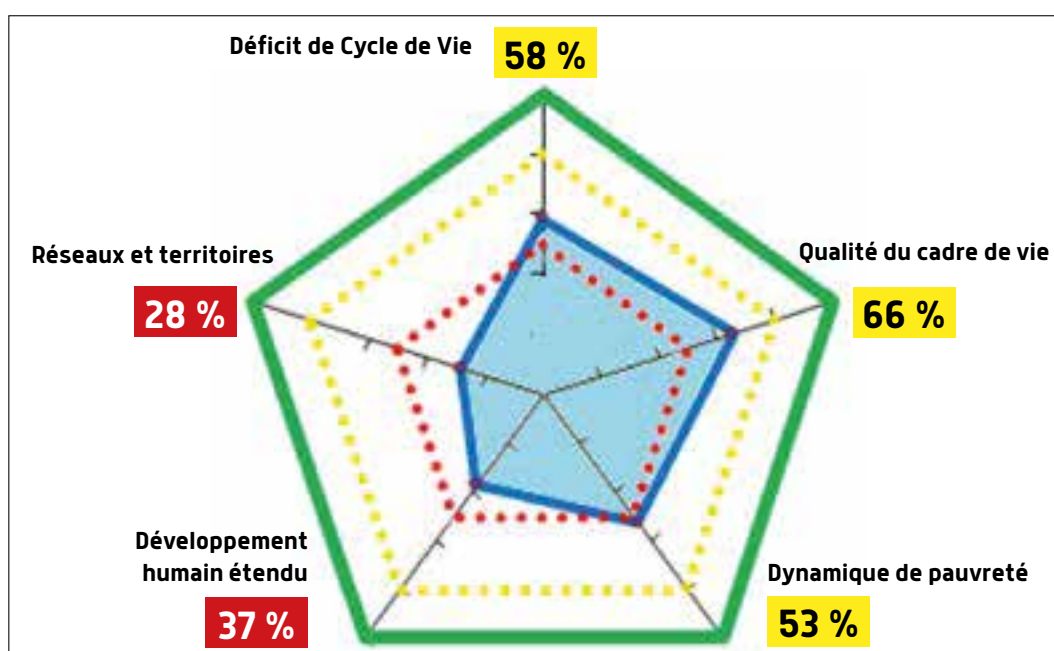
3.6 Synthèse et exploitation du DD dans la région

L'indicateur synthétique de suivi du dividende démographique (DDMI ou I2S2D) permet de donner une mesure globale d'appréciation du niveau d'exploitation du dividende démographique. Il a été calculé pour suivre la progression des différents indicateurs de l'observatoire en vue de capturer le dividende démographique. L'Indicateur Synthétique de Suivi du Dividende Démographique (I2S2D) est un indicateur qui varie entre 0 et 1.

Estimé à 46,2 % pour la région, l'I2S2D n'a pas atteint la moyenne et montre que la région n'est pas encore entrée dans la phase de capture du dividende démographique. Il convient cependant de signaler que malgré cette performance assez faible, la région est classée cinquième au niveau nationale et deuxième derrière Louga si on la compare avec ces régions frontalières.

Le graphique ci-dessous regroupe les niveaux de réalisation pour chaque dimension permettant d'apprécier la contribution de chacune d'elles à la valeur de l'I2S2D.

Figure 17 : Dimensions de l'indice synthétique de suivi du dividende démographique



Source : CREG-2020

A Diourbel, On observe dans le graphique que l'indicateur est tiré par le bas par les faibles niveaux des indices des dimensions « réseaux et territoire » avec 28% et développement humain étendu avec 37 % qui sont largement inférieur à la moyenne. Au regard de ces résultats, il est à noter que les difficultés qui touchent la région sont liés au faible aménagement du territoire et au faible accès aux services sociaux de base.

- L'IQCV renseigne qu'environ 66 % de la population de la région de Diourbel est satisfait de leur vie. Ils prétendent avoir un « Better life ».
- L'ISSP (53 %) indique un score supérieur à la moyenne. Dans la région de Diourbel, le score des ménages qui sont restés dans la pauvreté sont à quasi égalité avec les ménages qui sont dans la non pauvreté alors si des efforts sont entrepris pour éradiquer la pauvreté chronique. Le score concernant l'ISSP pourra considérablement augmenter

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse de l'I2S2D de la région de Diourbel montre que l'ISRT et l'IDHE sont assez faible ce qui engendre des difficultés au niveau de la région ainsi la bonne performance de l'indicateur synthétique de suivi du dividende démographique est entravée.

La région enregistre ainsi un faible taux d'interaction avec l'analyse de l'indice Réseaux et Territoires (qui renseigne sur la mobilité territoriale en décrivant l'attractivité des zones, la migration humaine, les flux financiers et de biens et services, ainsi que la répartition des infrastructures d'un territoire). Ce taux s'élève seulement à 28%.

Il en est de même pour l'IDHE bien que supérieur à ce dernier avec une valeur de 37% demeure largement inférieur aux objectifs et à l'importance que peut représenter le capital humain dans le processus de développement de la région.

En ce qui concerne le suivi de la pauvreté, bien que 21% des ménages sont passés d'une situation de pauvreté à une situation de non-pauvreté, il n'en demeure pas moins que 31% des ménages qui étaient pauvres en 2005 le sont toujours restés en 2011. Pour ce qui est du niveau du cadre de vie, la sous dimension liens sociaux montre qu'il existe un grand esprit de solidarité qui anime la population de Diourbel car 93% de la population estime avoir une connaissance (ami, famille, etc.) sur qui compter en cas de besoin.

Les recommandations suivantes découlent de l'étude :

- **Maintenir le plus longtemps possible la population dans le système scolaire** : cette mesure est basée sur le résultat selon lequel, la durée moyenne de scolarisation très faible pour la région.
- **Renforcer le niveau d'instruction des populations de 25 ans et plus** : pour permettre d'augmenter le niveau d'éducation des adultes sortis du système scolaire et de les rendre plus qualifié et compétitifs sur le marché du travail ;
- **Mettre en place plus d'infrastructures et de services sociaux de base** pour accroître l'urbanisation : cette recommandation découle du faible taux d'urbanisation observé dans la zone.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- *Latif Dramani (2019) : DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE TOME 1 : Fondements théoriques et modèles normatifs. Edition Harmattan.*
- *Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) (2015) : Situation économique et sociale de la région de Diourbel 2011.*
- *United Nations (2013), National Transfer Accounts Manual, Measuring and Analysing the generational Economy.*

